



Côté **TRDF**, la première réunion de la procédure de licenciements collectifs s'est achevée le vendredi 10 octobre. Le CE n'a pas été en mesure de se prononcer sur le reclassement d'une série de salariés. La Direction présentant ces reclassements comme acceptés par les intéressés or après vérification les salariés n'avaient exprimé aucun engagement ferme...

Sur les conditions du PSE, la Direction n'a fait aucune avancée significative. Elle fait trainer les négociations et aggrave même la situation en proposant une période d'essai préalable au reclassement (pour déterminer si un salarié convient au nouveau poste), à la place du délai de réflexion demandé par le CE !

Côté **TGVF**, les organisations syndicales ont reçu vendredi 10 octobre le projet 11 de l'accord temps de travail, pour le revoir en séance ce lundi 13 ! Celui-ci prévoit toujours pour les mensuels 1591 heures sur 205 jours, et pour les cadres 1623 heures sur 208 jours ou un forfait en jours de 208 jours (la Direction insiste pour nous « voler » les deux jours de fractionnement !). Cette augmentation du temps de travail est inacceptable et d'autant plus choquante que plane la menace de licenciements pour les 20 salariés des labos Caméras. Pour ceux-ci, le CEE (européen) du mercredi 15 octobre est annulé, car la Direction du Groupe fait trainer les choses au sujet de l'expertise du cabinet Syndex ! Le CCE de TGVF, quant à lui, se réunira à Conflans le jeudi 16 octobre pour reprendre la séance suspendue du 11 septembre.

Ce qui est possible à TRDF doit être possible à TGVF concernant les salariés des caméras.

**Nous ne voulons pas de licenciements !
Ni à TRDF, ni à TGVF !**

**Débrayage dans le patio
Aujourd'hui mardi 14 octobre,
A 11h**